

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 1^{er} février 2017

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 1^{er} février 2017, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau
M. Mario Langevin

M. Michel Robitaille
M. Robert Piché
Mme Dorothy St-Marseille

Absence motivée : M. Jean Giasson

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2017-02-A3475 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par le conseiller Michel Robitaille, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 05.

Adoptée.

2017-02-A3476 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Alphée Moreau, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de la séance par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption des procès-verbaux des séances antérieures

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (janvier 2017) ;

4. Incendie et sécurité publique

- 4.1 MRCVG – Achat regroupé d'une mascotte ;
- 4.2 Incendie – Achat d'équipements médicaux ;

- 4.3 Rapport SCRSI - Adoption du rapport d'activité concernant les actions du PLMO pour la cinquième année ;
- 4.4 Autorisation – Officiers des services incendies des autres municipalités ;
- 4.5 Service incendie – Réorganisation ;
- 4.6 Embauche d'un pompier volontaire ;
- 4.7 Achat d'un habit de combat incendie ;
- 4.8 Achat d'une laveuse pour les habits de combat ;

5. Voirie

- 5.1 Ajout d'une prise extérieur pour camion – Bureau municipal ;

6. Loisirs et culture

- 6.1 Réseau Biblio Outaouais – Journée des bibliothèques 2017 ;
- 6.2 Appui de la demande de citoyen pour la pêche hivernal – Lac Murray ;

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

- 9.1 Directrice générale – Vacances ;
- 9.2 Demande d'appui de la résolution 2016-R-AG360 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau – Opposition au projet OPTILAB – Projet de réorganisation des laboratoires des centres hospitaliers du Québec ;
- 9.3 Demande d'une résolution d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif : Pour un Québec en santé ! ;

10. Varia

11. Maire et conseillers

12. Période de questions

13. Correspondance

14. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2. Adoption des procès-verbaux

2017-02-A3477 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017, tel que rédigé.

Adoptée.

3. Comptes payables

2017-02-A3478

Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 janvier 2017 totalisent 126 196.18 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer :	25 469,75 \$
Comptes payés :	75 209.98 \$
Salaires :	25 516.45 \$

Chèque ou prélèvement annulé : #6250

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et appuyé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. Incendie et sécurité publique

2017-02-A3479

MRCVG – Achat regroupé d'une mascotte

CONSIDÉRANT QUE la volonté de la MRC et des municipalités locales de la MRC de mettre en place des activités de sensibilisations dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'une mascotte, pour la MRC, pourrait contribuer aux efforts de sensibilisation mis en place par les services de sécurité incendie de la MRC auprès des enfants du territoire;

CONSIDÉRANT QU'une telle mascotte pourrait être utilisée par les municipalités de la MRC, en respect de certaines modalités, et que le logo municipal pourrait y être apposé;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de « Créations animation Mascottes Inc. » pour l'achat d'une mascotte « Yvon Larosé » au coût de 4 900 \$, avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de toutes les municipalités et de la MRC est requise pour permettre l'acquisition de cette mascotte;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de Sécurité incendie lors de la rencontre tenue le 6 décembre 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Robert Piché, et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation financièrement et conjointement avec la MRC pour l'acquisition de la mascotte « Yvon Larosé », pour un coût total de 4 900 \$, avant taxes, laquelle pourrait être utilisée pour des activités de sensibilisation en sécurité incendie.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2017-02-A3480

Incendie – Achat d'équipements médicaux

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire se doter de certains équipements médicaux tel que deux défibrillateurs, planche dorsale, etc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de ces équipements pour un montant maximal de 5 000.00 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2017-02-A3481

Rapport SCRSI - Adoption du rapport d'activité concernant les actions du PLMO pour la cinquième année

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « *Toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie* » ;

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire en sécurité incendie monsieur Benoit Chartrand a déposé le rapport annuel pour l'année 2016 pour adoption par le conseil ;

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau appuyé par le conseiller Robert Piché, et unanimement résolu :

QUE ce Conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité d'Aumond pour l'année 2016 et l'adopte tel que déposé ;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

2017-02-A3482

Autorisation – Officiers des services incendies des autres municipalités

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire reconnaître les officiers ayant réussi la formation « officier non urbain » peu importe la provenance du service incendie à agir à titre d'officier commandant lors des interventions sur le territoire de la municipalité d'Aumond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Mario Langevin, et résolu à l'unanimité de reconnaître les compétences des officiers des autres municipalité limitrophes appelées en entraide sur notre territoire.

Adoptée.

2017-02-A3483

Service incendie – Réorganisation

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire procéder à une réorganisation concernant le service d'incendie d'Aumond ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Patrick Séguin est déménagé dans une municipalité plus éloignée d'Aumond, il est convenu par les membres du conseil qu'il n'occupera plus les fonctions de chef du service d'incendie de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons conserver monsieur Patrick Séguin comme officier formé au sein de notre brigade ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire confier la gestion de la caserne à monsieur Benoit Chartrand, gestionnaire du regroupement incendie.

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire nommer au poste de lieutenant monsieur Cédrik Plouffe-Lévesque et de mandater le gestionnaire monsieur Benoit Chartand à l'assister dans ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Mario Langevin, et résolu à l'unanimité de procéder à cette réorganisation.

Adoptée.

2017-02-A3484

Embauche d'un pompier volontaire

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau appuyé par le conseiller Robert Piché, il est résolu à l'unanimité d'embaucher Monsieur Michael Chauvin, à titre de pompier volontaire de la brigade incendie d'Aumond, effectif à compter du 1er décembre 2016 et qu'il s'engage à suivre la formation pompier 1.

Il est également résolu de l'informer que cet engagement est conditionnel à l'obtention d'une copie de son certificat médical.

Adoptée.

2017-02-A3485

Achat d'un habit de combat incendie

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par le conseiller Alphée Moreau, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un habit de combat incendie pour monsieur Roland Guénette pour un montant approximatif de 2 000.00 \$

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2017-02-A3486

Achat d'une laveuse pour les habits de combat

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau appuyé par le conseiller Mario Langevin, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une laveuse pour les habits de combat pour le service incendie chez Aréo feu pour un montant approximatif de 2 817.25 \$ plus taxes et d'autoriser les travaux pour l'installation.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

5. Voirie

2017-02-A3487

Ajout d'une prise extérieure pour camion – Bureau municipal

Il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ajout d'une prise extérieure pour le camion au bureau municipal.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

6. Loisirs et culture

2017-02-A3488

Réseau Biblio Outaouais – Journée des bibliothèques 2017

CONSIDÉRANT QUE chaque année réseau BIBLIO à sa Journée des bibliothèques ainsi que le Salon du livre de l'Outaouais ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché, appuyé par le conseiller Alphée Moreau, et résolu à l'unanimité d'autoriser la responsable de la bibliothèque Madame Linda Lemieux ainsi que Madame Dorothy St-Marseille, représentante de la bibliothèque à participer à cette journée au coût de 22.50 \$ par personne et de rembourser les dépenses s'y rattachant.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2017-02-A3489

Appui de la demande de citoyen pour la pêche hivernal – Lac Murray

CONSIDÉRANT QU'un citoyen demande l'appui de la municipalité pour l'ouverture à la pêche d'hiver au Lac Murray pour une fin de semaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin, appuyé par le conseiller Robert Piché, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de Monsieur Luc Marchand pour la pêche d'hiver.

Adoptée.

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Directrice générale – Vacances.

La directrice générale avise le conseil qu'elle sera en vacances du 27 février au 3 mars 2017.

2017-02-A3490

Demande d'appui de la résolution 2016-R-AG360 de la MRC Vallée-de-la- Gatineau – Opposition au projet OPTILAB – Projet de réorganisation des laboratoires des centres hospitaliers du Québec

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé du Québec, monsieur Gaétan Barrette, veut centraliser les services de laboratoire des Centres de santé et de services sociaux vers en les grands centres, en allant de l'avant avec son projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale du Québec (Optilab).

CONSIDÉRANT les nombreuses demandes d'appui reçues de MRC et de municipalités en opposition au projet présenté par le gouvernement, lequel va à l'encontre du principe des services de proximité.

CONSIDÉRANT notamment la résolution 2016-10-160 adoptée par le Conseil de la Ville de Maniwaki le 17 octobre 2016 et que pour la Vallée-de-la-Gatineau, les services de laboratoire des établissements de santé seraient déportés à Gatineau et que la perte de services de proximité et les conséquences associées à cette perte.

CONSIDÉRANT qu'outre les pertes d'emploi et de services, cette réorganisation provoquera également le départ de spécialistes vers les grands centres urbains.

CONSIDÉRANT QUE le Centre hospitalier de Maniwaki est le seul hôpital desservant tout le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et que les préoccupations soulevées quant à la sécurité des échantillons et aux conditions de transport vers des laboratoires se trouvant à plus de 100 kilomètres.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de l'Aménagement et du Développement du 3 novembre 2016.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et adopté unanimement d'appuyer la résolution # 2016-R-AG360 de la MRC Vallée-de-la- Gatineau et s'oppose au projet Optilab présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux et demande que le déploiement de ce projet soit arrêté afin de conserver les services de laboratoire existants dans les établissements de santé de la province, pour permettre le maintien de l'accessibilité à des services de proximité de qualité en région.

TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à Monsieur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais et aux municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour appui.

Adoptée.

2017-02-A3491

Demande d'une résolution d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif : Pour un Québec en santé !

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille et appuyé par le conseiller Mario Langevin :

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois:
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

Adoptée.

10. **Varia**

11. **Maire et conseillers**

12. **Période de questions**

Note au procès verbal

Lettre déposée par Aline Lafond pour la réduction du nombre d'élus.

13. **Correspondance**

14. **Levée de la séance**

2017-02-A3492

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 51.

Adoptée.

Denis Charron
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale